

ABH

POLICY AND PARTNERSHIP FORUM

CRÉER DES POSSIBILITÉS D'EMPLOI POUR LES
JEUNES RURAUX: APPUI AUX PÔLES INTÉGRÉS
D'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE EN AFRIQUE

Rapport issu du Forum sur les politiques

15-16 OCT 2025
NAIVASHA, KENYA



CRÉER DES POSSIBILITÉS D'EMPLOI POUR LES
JEUNES RURAUX: APPUI AUX PÔLES INTÉGRÉS
D'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE EN AFRIQUE

ABH POLICY AND PARTNERSHIP FORUM

Rapport issu du Forum sur les politiques

15-16 OCT. 2025
NAIVASHA, KENYA





Table des matières

Remerciements	5
Résumé	6
1 Introduction	11
2 Des partenariats au service de l'impact	12
3 Priorités en matière de politiques	13
4 Résultats du laboratoire de politiques publiques	15
5 Points à retenir et principaux engagements	22
6 Conclusions et perspectives	25
Annexe 1: Participants au Forum	27
Annexe 2: Programme du Forum	28



Remerciements

Le présent rapport a été établi par l'équipe chargée de la jeunesse de la Division environnement, climat, genre et inclusion sociale du FIDA, qui gère le programme intitulé « Creating Rural Youth Employment Opportunities Programme: Support to Agribusiness Hubs in Africa » (Créer des possibilités d'emploi pour les jeunes ruraux: appui aux pôles d'entrepreneuriat agricole en Afrique), ci-après appelé le Programme de pôles d'entrepreneuriat agricole (ou Programme ABH).

Le rapport a été établi par Chiqui Arregui, sous la supervision générale de Hisham Zehni et sur la base des contributions précieuses des personnes suivantes: Brian Chipili, Nana Adjoa Otobil, Elisa Luvisotti, Gitika Goswami, Aïnina Aïdara et Alessandra Ramacci.

Il traite de questions clés abordées lors du Forum sur les politiques et les partenariats du Programme ABH. Les auteurs souhaitent remercier les participants au Forum (102 personnes issues de 16 pays et de 45 institutions et organisations), qui ont bien voulu consacrer de leur temps précieux et donner des indications utiles en vue d'améliorer l'emploi des jeunes.

Résumé

Le Programme de pôles d'entrepreneuriat agricole (Programme ABH) du FIDA, mis en œuvre dans neuf pays africains¹ de 2019 à 2025, repose sur le principe selon lequel des écosystèmes d'emploi des jeunes ruraux qui sont solides et capables d'assumer toutes les fonctions clés de facilitation sont essentiels si l'on veut multiplier les possibilités d'emploi salarié et d'emploi indépendant qui s'offrent aux jeunes ruraux. L'évaluation des réalisations du programme menée en 2025 a fourni des informations cruciales sur la performance, les lacunes au niveau des systèmes et les futures possibilités d'influencer les politiques. Sur la base de ces constatations, le FIDA et le Programme ABH ont organisé le **Forum sur les politiques et les partenariats** à Naivasha (Kenya) les 15 et 16 octobre 2025, afin de réunir des représentants de plusieurs pays et institutions pour examiner les informations, débattre des solutions et élaborer un programme d'action cohérent pour l'emploi des jeunes en milieu rural.

Le Forum comprenait des débats techniques, mais aussi une séance de haut niveau à laquelle ont assisté de hauts représentants gouvernementaux, dont des responsables du Ministère kényan de la jeunesse, le Secrétaire du Cabinet de l'économie créative et des sports du Kenya et l'Ambassadeur d'Algérie, aux côtés de responsables du FIDA. La séance a abouti à un engagement commun, celui de renforcer les cadres de politique générale et les cadres législatifs qui favorisent l'emploi des jeunes ruraux, et a permis de réaffirmer le rôle clé que joue l'emploi des jeunes dans une croissance économique inclusive, la réduction de la pauvreté et la promotion de la paix et de la stabilité sociale.

PERFORMANCE DU PROGRAMME ET LACUNES DES POLITIQUES

L'évaluation des réalisations a confirmé l'excellente performance du programme (qui a atteint 262% des objectifs fixés sur toute sa durée de vie) et a également révélé que le modèle ABH facilitait efficacement l'accès des jeunes ruraux à l'emploi salarié et à l'emploi indépendant et contribuait à accroître les revenus des jeunes bénéficiant du programme.

1. Algérie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Kenya, Madagascar, Malawi, Mozambique, Nigéria et Rwanda.

Cependant, elle a également mis en lumière des obstacles systémiques persistants qui limitent les résultats à long terme et la durabilité. Ces lacunes sont le reflet de faiblesses structurelles dans les systèmes nationaux d'emploi des jeunes et soulignent la nécessité d'adopter des politiques plus fortes et plus cohérentes pour y remédier.

D'après l'évaluation, les principales améliorations à apporter aux politiques consistent à:

- renforcer les politiques d'emploi des jeunes et faire en sorte qu'elles soient inclusives et tiennent compte des questions de genre;
- intégrer un volet de mentorat et de soutien post-formation, en particulier pour les jeunes défavorisés;
- promouvoir des écosystèmes d'emploi des jeunes qui facilitent la collaboration entre les parties prenantes;
- améliorer le développement des compétences numériques et des compétences vertes pour préparer les jeunes aux marchés du travail de demain.

L'évaluation a mis en lumière d'autres possibilités d'améliorer l'accès à l'emploi salarié (amélioration des compétences sur la base des besoins du marché, amélioration de la qualité de l'emploi, renforcement des liens entre formation et emploi, etc.) et à l'emploi indépendant (accès au financement, services de développement des entreprises, aide au démarrage, etc.).

ÉCLAIRAGES APPORTÉS PAR LES DÉBATS DU LABORATOIRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

Les débats du Forum étaient divisés selon cinq axes thématiques, chacun apportant des indications concrètes sur les politiques susceptibles de transformer les systèmes d'emploi des jeunes en milieu rural.

1. Création de possibilités pour les jeunes. Les participants ont souligné la gravité du sous-emploi, la prévalence des emplois de qualité médiocre et la réticence persistante des employeurs à embaucher des jeunes en l'absence de mécanismes d'atténuation des risques. Bien que de nombreux pays disposent de politiques pour l'emploi des jeunes, d'importantes lacunes subsistent au niveau de la mise en œuvre. Les participants ont insisté sur la nécessité de mettre en place des salons de recrutement, d'intégrer le travail des jeunes au secteur formel (y compris dans les entreprises familiales) et d'accorder la priorité à la qualité de l'emploi. L'amélioration des compétences sur la base des besoins des marchés, la participation des employeurs et la formation aux compétences non techniques ont été jugées essentielles. Cependant, le manque d'emplois décents reste une contrainte majeure.

Pour ce qui est de l'emploi indépendant, les participants ont souligné l'utilité des approches par secteur et par produit, des systèmes de mentorat, du soutien entre pairs et de mécanismes structurés pour un dialogue tripartite sur l'emploi décent.

2. Accès aux ressources et aux compétences correspondant aux besoins des marchés.

Les jeunes se heurtent à des obstacles de taille lorsqu'il s'agit d'accéder à la terre, aux financements et aux compétences. Les participants ont insisté sur l'importance primordiale de la terre en tant que ressource productive, tout en reconnaissant que le secteur agroalimentaire offrait des possibilités autres que la production. Les jeunes ont besoin d'un ensemble d'instruments financiers, mais les institutions financières restent peu enclines à prendre des risques, notamment dans le secteur agricole et dans le contexte des changements climatiques. D'après les données disponibles, une assistance technique adaptée, des mécanismes de partage des risques, des dons de contrepartie et des plateformes de financement numérique peuvent supprimer certains obstacles. Les participants ont également souligné qu'il fallait initier les jeunes à la culture financière et aux exigences institutionnelles, et qu'il était important de renforcer les marchés et les réseaux.

3. Inégalités de genre et marginalisation.

Les jeunes femmes, les jeunes autochtones et d'autres groupes marginalisés se heurtent à tout un ensemble d'obstacles que les politiques peinent généralement à lever. Les participants ont préconisé de passer de simples cibles en matière d'égalité femmes-hommes à des approches intersectionnelles et porteuses de transformations en matière de genre qui prévoient la participation des hommes, la remise en cause des normes restrictives et la création de voies de droit au service de l'inclusion. Les initiatives en faveur de l'emploi ne doivent pas privilégier les jeunes déjà bien placés pour réussir, mais garantir un accompagnement personnalisé pour celles et ceux qui risquent le plus d'être exclus. Des exemples prometteurs tels que des services de garde d'enfants et des partenariats avec des organisations de personnes handicapées montrent l'intérêt de stratégies ciblées et adaptées au contexte.

4. Manque de pouvoir décisionnel.

La participation des jeunes à la prise de décisions se fait majoritairement dans le cadre de projets plutôt qu'au niveau des institutions. Des obstacles structurels, notamment le manque de confiance, le manque d'espaces sûrs et l'accès limité à la technologie, réduisent l'influence des jeunes sur l'élaboration des programmes et des politiques. Les participants ont appelé à la mise en place de mécanismes institutionnels tels que des conseils et des organes consultatifs composés de jeunes et des initiatives de renforcement des capacités de direction des jeunes. Il est crucial que les jeunes soient reconnus non pas comme bénéficiaires, mais comme cocréateurs et moteurs de la transformation rurale.

5. Incidences des changements climatiques et de la fracture numérique.

Les changements climatiques et l'exclusion numérique limitent considérablement les perspectives d'emploi des jeunes ruraux. Les participants ont souligné qu'il fallait accroître les investissements publics dans les infrastructures numériques, la connectivité rurale et les compétences numériques locales. Les politiques doivent chercher à accélérer la transition numérique verte et faire en sorte que les institutions d'enseignement et de formation techniques et professionnels, les entreprises, les réseaux de jeunes et les organisations de recherche collaborent pour mettre au point des solutions durables. Pour être efficaces, les innovations climato-compatibles et numériques doivent être maîtrisées au niveau local et bénéficier d'un soutien à long terme et d'une intégration au-delà de la phase pilote.

POINTS À RETENIR ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Au fil des discussions, trois domaines d'action stratégiques se sont distingués:

- a. Agencer le travail décent et encourager la transition numérique verte.** Les participants ont souligné qu'il fallait stimuler la demande sur le marché formel du travail, établir des garanties juridiques en faveur du travail décent, investir dans la création d'emplois verts et numériques et encourager la formalisation de l'emploi. Les politiques devraient institutionnaliser le dialogue social entre les pouvoirs publics, les employeurs et les travailleurs.
- b. Accès au financement, aux ressources productives et aux compétences adaptées au marché.** Il a notamment été proposé d'établir des systèmes de location foncière à long terme pour les jeunes, de créer des instruments financiers diversifiés qui prévoient un partage des risques et de mener des réformes qui viseraient à intégrer les compétences entrepreneuriales, techniques et non techniques dans les programmes de formation nationaux. Une meilleure coordination entre les pouvoirs publics, le secteur privé et les partenaires de développement est essentielle.
- c. Genre, équité et gouvernance inclusive.** Les participants ont demandé que des crédits soient alloués à l'avancement économique des femmes, que des quotas d'inclusion soient établis (par exemple un équilibre à 50/50 entre femmes et hommes, 30% de jeunes et 5% de personnes handicapées) et que des cadres juridiques institutionnalisent la participation des jeunes. L'élimination des obstacles rencontrés par les femmes nécessite un investissement soutenu dans l'évolution des normes sociales et la mobilisation des communautés.

PROCHAINES ÉTAPES

Le Forum a marqué une étape importante dans la création de systèmes d'emploi inclusifs et durables pour les jeunes ruraux. Les stratégies et engagements issus de la manifestation tenue à Naivasha tracent clairement la voie à suivre pour renforcer les environnements politiques, veiller à la cohérence de la législation et prendre en compte les voix des jeunes dans la prise de décisions. Ils favorisent également la concrétisation de la vision d'ensemble du FIDA pour l'inclusion des jeunes en:

- faisant correspondre les politiques et les investissements afin de promouvoir une amélioration de l'emploi au niveau systémique plutôt qu'au niveau des projets;
- multipliant les emplois décents grâce à l'adoption de principes pour un travail décent;
- donnant aux jeunes les moyens de jouer le rôle de partenaires dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques.

Sur la base de ces engagements, l'initiative ABH continuera de se développer, des efforts de transposition à plus grande échelle étant menés dans les pays qui bénéficiaient déjà du programme, mais aussi dans de nouveaux pays (Sri Lanka et Zambie). Cette expansion est une étape importante de la transformation des systèmes d'emploi des jeunes ruraux et de la réalisation de l'engagement du FIDA en faveur d'un développement rural inclusif et durable.





Introduction

Le Programme de pôles d'entrepreneuriat agricole (Programme ABH) du FIDA a été mis en œuvre dans neuf pays africains entre 2019 et 2025, en collaboration avec les pôles et les partenaires d'exécution². Il repose sur le principe selon lequel la création d'écosystèmes d'emploi des jeunes ruraux qui sont adaptés aux conditions locales favoriserait efficacement l'accès des jeunes ruraux à l'emploi salarié et à l'emploi indépendant.

À la suite de l'évaluation des réalisations du programme en 2025, un Forum sur les politiques et les partenariats s'est tenu les 15 et 16 octobre 2025 à Naivasha (Kenya), de sorte que les participants puissent discuter des principales conclusions de l'évaluation, des incidences sur les politiques et des solutions pour faire progresser l'emploi des jeunes ruraux. Le Forum a réuni 102 participants venus de 16 pays et représentant 45 institutions et organismes. Le présent rapport contient une synthèse des débats du Forum.

2. Beira Agricultural Growth Corridor (BAGC) au Mozambique; Institut international d'agriculture tropicale (IITA) au Nigéria; Organisation internationale du Travail (OIT) en Algérie, en Côte d'Ivoire, à Madagascar et au Malawi; Kilimo Trust au Rwanda; et Société de formation régionale au développement rural (PROCASUR) au Cameroun et au Kenya.

Des partenariats au service de l'impact

Le Forum comprenait une séance de haut niveau à laquelle ont participé des responsables du Ministère kényan de la jeunesse, le Secrétaire du Cabinet de l'économie créative et des sports du Kenya, l'Ambassadeur d'Algérie au Kenya, des représentants de l'Italie, de la MTN Ghana Foundation et de la Banque de développement de l'Afrique de l'Est, ainsi que la directrice de pays du FIDA au Kenya et le Directeur de la Division environnement, climat, genre et inclusion sociale.

La réunion de haut niveau a abouti à un engagement commun, celui de prôner le renforcement des politiques à l'appui de l'emploi des jeunes en milieu rural. Les participants ont également souligné l'importance de stratégies participatives d'élaboration de politiques qui soient adaptées, inclusives et efficaces pour lutter contre les tendances inquiétantes du chômage et du sous-emploi chez les jeunes.

Le débat de haut niveau a confirmé que la lutte contre le chômage et le sous-emploi des jeunes ruraux était une priorité dans les pays représentés au Forum. Il a été confirmé que la promotion de l'emploi des jeunes ruraux était un facteur primordial pour favoriser une croissance économique inclusive, atténuer la pauvreté et jeter des bases solides pour la paix et la stabilité sociale.

Priorités en matière de politiques

Les résultats de l'évaluation 2025 des réalisations du Programme ABH ont permis aux participants d'en apprendre davantage sur la performance du programme. Les données présentées ont montré que le programme avait dépassé plusieurs objectifs s'agissant d'aider des jeunes au chômage ou sous-employés à accéder à l'emploi salarié ou à l'emploi indépendant et à de meilleurs salaires.

Néanmoins, l'évaluation a également confirmé que certaines difficultés devaient encore être résolues si l'on voulait favoriser l'emploi des jeunes à grande échelle et améliorer les résultats obtenus en matière d'emploi salarié et d'emploi indépendant des jeunes sur le long terme. Les difficultés relevées découlent de lacunes systémiques qui limitent la portée, la qualité et l'impact de l'emploi des jeunes dans des pays où la population est pourtant de plus en plus jeune. Dans ce contexte, pour combler ces lacunes, il est nécessaire de renforcer les politiques afin de promouvoir et de soutenir efficacement des stratégies d'emploi des jeunes ruraux.

D'après l'évaluation des réalisations du Programme ABH, les principaux axes d'amélioration des politiques sont les suivants:

- développer davantage les politiques de promotion de l'emploi des jeunes et les processus connexes afin qu'ils tiennent compte des questions de genre et soient inclusifs;
- proposer un mentorat ainsi que des services d'appui après l'amélioration des compétences, en particulier dans le cas des jeunes les plus défavorisés et des jeunes de la tranche d'âge inférieure;

Principaux sujets abordés

1. Création de possibilités pour les jeunes
2. Accès aux ressources et aux compétences correspondant aux besoins des marchés
3. Inégalités de genre et marginalisation
4. Manque de pouvoir décisionnel
5. Incidences des changements climatiques et de la fracture numérique

- favoriser l'intégration des écosystèmes d'emploi des jeunes et rassembler les parties prenantes pour qu'elles travaillent ensemble sur des questions qu'aucune d'elles ne peut résoudre seule, à savoir le sous-emploi et le chômage des jeunes;
- renforcer le développement des compétences des jeunes dans les domaines de l'emploi numérique et de l'emploi vert.

L'évaluation des réalisations a également mis en lumière des solutions de politique générale qu'il était possible d'appliquer en matière d'emploi salarié et d'emploi indépendant (tableau 1 ci-dessous).

Tableau 1

SOLUTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE SUSCEPTIBLES D'AVOIR UN FORT IMPACT SUR L'EMPLOI DES JEUNES ET D'AUTRES EFFETS DIRECTS CONNEXES QUI CONCERNENT LES JEUNES

Emploi salarié	Emploi indépendant
• Les programmes de perfectionnement des compétences doivent doter les jeunes à la fois de compétences utiles pour le marché et de compétences non techniques • Développer les services pour relier les jeunes à l'emploi à l'issue d'une formation ou du perfectionnement des compétences	• Améliorer le perfectionnement des compétences des jeunes en tenant compte de leurs besoins et des besoins des marchés • Accès des jeunes au financement • Intégration de services de développement des entreprises

Les résultats de l'évaluation des réalisations ont permis de définir des priorités en matière de politiques qui ont ensuite orienté les débats lors du Forum de Naivasha.

Résultats du laboratoire de politiques publiques

Un format de type « laboratoire » a été adopté pour faciliter les débats du Forum. L'objectif était d'aboutir à des indications et à des priorités essentielles pour faire progresser l'emploi des jeunes ruraux, et de déterminer la façon dont elles pourraient être prises en compte dans les politiques.

La présente section du rapport contient un bref exposé des questions abordées pour chacun de ces sujets. Les lecteurs souhaiteront peut-être également consulter le **document distinct** (en anglais) produit par l'équipe du Programme ABH, dans lequel on trouvera des informations sur ces questions organisées selon trois piliers: cohérence des politiques au service du travail décent et de la transition numérique et verte; accès au financement, aux ressources productives et aux compétences qui correspondent aux besoins des marchés; genre, équité et gouvernance inclusive.

Création de possibilités pour les jeunes

Défi principal. Les débats de groupe portaient sur le manque de possibilités de travail décent et stable auquel se heurtent les jeunes ruraux. Les économies rurales ne leur offrent pas de travail décent, ce qui menace la paix, la stabilité politique et la cohésion sociale et provoque des migrations délétères.

Dans ce contexte, le sous-emploi apparaît comme plus répandu que le chômage. De nombreux jeunes ruraux occupent des emplois peu rémunérés, informels ou saisonniers, souvent dans le domaine des systèmes agroalimentaires. Ces emplois offrent généralement des possibilités limitées de perfectionnement et d'avancement professionnel, et enferment les jeunes dans des cycles de pauvreté, de frustration et d'agitation.

Les participants ont également fait savoir que les employeurs restaient réticents à l'idée de recruter des jeunes à moins que ceux-ci ne soient soutenus par un organisme qui réduise les risques associés à leur embauche. Il apparaît donc nécessaire d'encourager l'évolution des mentalités parmi les employeurs.

Points clés soulevés lors des débats. L'emploi salarié et l'emploi indépendant ont fait l'objet de longues discussions. Les participants ont reconnu que, bien que les pouvoirs publics fassent des efforts considérables pour promouvoir l'emploi des jeunes, les ministères concernés travaillaient souvent en vase clos. Ils ont également souligné que de nombreux pays disposaient de politiques visant à soutenir l'emploi des jeunes, mais que le véritable défi résidait dans l'application de la législation et des politiques existantes. En parallèle, ils ont mis en exergue d'autres questions auxquelles il fallait accorder une attention particulière si l'on voulait améliorer la cohérence, la coordination et l'application des politiques.

En ce qui concerne l'emploi salarié, les participants sont convenus que le modèle proposé par le Programme ABH était efficace, mais qu'il était nécessaire de mettre davantage l'accent sur la qualité de l'emploi. Ces constatations font écho à l'évaluation des réalisations du programme, qui indique que le manque de qualité de l'emploi reste le principal obstacle à l'impact et à la durabilité de l'investissement à long terme. À cette fin, les programmes d'emploi devraient exhorter les pouvoirs publics à signer des conventions et recommandations en faveur de normes de travail équitables afin que la qualité des emplois soit systématiquement améliorée. Un autre point intéressant soulevé est la nécessité de promouvoir la formalisation de l'emploi dans les entreprises familiales, car les jeunes et les femmes fournissent souvent un travail invisible et non rémunéré dans ce contexte.

En outre, les participants étaient globalement d'avis que les pays devaient investir dans l'employabilité des jeunes en les dotant de compétences actualisées et correspondant aux besoins des marchés. Ils ont également préconisé que les programmes de perfectionnement des compétences sur la base des besoins des marchés soient normalisés et accompagnés de stages et d'autres formes d'apprentissage en entreprise. Bien qu'il soit fortement souhaitable que les employeurs participent à la conception de programmes de développement des compétences adaptés aux besoins et destinés aux jeunes, les participants du secteur privé présents au Forum ont prévenu qu'il était important que les pouvoirs publics couvrent le coût des stages et prévoient des mécanismes de règlement des différends et de retour d'information.

Un autre facteur qui est déterminant pour accroître l'impact de l'investissement dans l'emploi des jeunes ruraux est de s'assurer que les programmes nationaux d'emploi tiennent compte des compétences non techniques, et visent en particulier à forger le caractère des jeunes et à les doter de compétences de communication, afin de maintenir les jeunes en poste.

Cependant, un facteur sous-jacent qui limite la portée des programmes d'emploi, même lorsqu'ils sont de la plus haute qualité, est le manque généralisé de possibilités d'emploi pour les jeunes; les jeunes veulent un emploi, mais il n'y a pas assez d'emplois disponibles.

En ce qui concerne l'emploi indépendant, les participants ont partagé divers éclairages intéressants qui pourraient aider à orienter l'élaboration des politiques. Le premier est que les initiatives en faveur de l'emploi indépendant des jeunes devraient adopter des approches par secteur et, le cas échéant, par produit. Les participants ont évoqué l'exemple de l'Algérie, qui a créé des « micro-zones » où les jeunes peuvent lancer des entreprises et où il est plus facile de tenir des réunions intersectorielles, et qui a établi un centre de développement des entreprises dans des universités afin de proposer une formation de trois semaines accompagnée d'un financement pour faciliter de petits projets.

La mise en place de programmes de mentorat solides a été jugée essentielle pour renforcer l'efficacité de toutes les formes d'emploi chez les jeunes. Il est tout aussi primordial d'adopter des approches de pair à pair pour aider les jeunes dans leur parcours professionnel. Enfin, l'importance d'un dialogue tripartite entre pouvoirs publics, employeurs et travailleurs/jeunes au sujet d'emplois décents a été soulignée.

Accès aux ressources et aux compétences correspondant aux besoins des marchés

Défi principal. Le manque d'accès à la terre et aux services financiers – deux éléments essentiels pour démarrer et faire perdurer des entreprises agricoles – entrave la capacité des jeunes d'investir dans l'agriculture et d'autres activités rurales. De plus, les institutions financières considèrent souvent les jeunes comme des clients à haut risque, ce qui conduit à des taux d'inclusion financière plus faibles chez les jeunes. On constate aussi un manque important de compétences parmi les jeunes dans les systèmes agroalimentaires et les entreprises rurales modernes. Beaucoup de jeunes n'ont pas accès à une éducation de qualité, à la formation technique et professionnelle ou à d'autres possibilités de perfectionnement des compétences, ce qui limite leur capacité de participer à l'emploi agricole innovant et durable.

Points clés soulevés lors des débats. Les participants ont jugé pertinent pour les débats sur l'emploi des jeunes ruraux que l'accent soit mis sur la terre dans la mesure où celle-ci est une ressource fondamentale. L'accès à la terre est lui-même étroitement lié à des processus économiques, juridiques et politiques plus généraux. Un autre aspect important est que la terre n'est pas une question qui peut être traitée de manière isolée: l'accès à l'eau, au financement et aux compétences en matière de développement d'entreprise, entre autres, est également essentiel pour que les jeunes puissent utiliser la terre de manière productive. Enfin, les participants ont reconnu que, dans le cadre de certaines activités des filières, la terre n'était pas leur ressource principale. De fait, on trouve dans le secteur agroalimentaire nombre de rôles et de possibilités qui ne tournent pas autour de la production.

Les jeunes du secteur de l'entrepreneuriat agricole présents au Forum ont fait remarquer que les jeunes entrepreneurs avaient un éventail de besoins financiers allant au-delà du capital d'investissement et comprenant les salaires et les frais de fonctionnement, et ce jusqu'à ce que les entreprises deviennent rentables.

L'accès des jeunes aux services financiers est limité à la fois par des questions d'offre et par des questions de demande: d'un côté par le manque d'accès des jeunes aux titres fonciers et au capital pour couvrir une partie des coûts de création, d'amélioration ou de croissance de leurs entreprises, et de l'autre côté par le fait que les institutions financières ne proposent pas de produits qui correspondent aux entreprises que les jeunes envisagent et proposent une couverture et des conditions de remboursement peu intéressantes.

Un autre point intéressant soulevé est que les jeunes doivent être formés de manière à comprendre les exigences des institutions financières, y compris des questions telles que l'enregistrement, la comptabilité et le modèle d'activité selon lequel les entreprises qu'ils proposent fonctionneraient.

En parallèle, les institutions financières considèrent l'agriculture comme très risquée – une image qui s'est accentuée avec les changements climatiques. Ce constat vaut particulièrement pour les projets d'investissement dans lesquels toutes les variables clés ne sont pas contrôlées. Les opérateurs financiers commerciaux ont du mal à prêter aux petits exploitants, également en raison du manque de garanties, et choisissent d'investir des fonds limités dans des secteurs plus rentables et moins risqués. Les institutions financières comprennent que les produits financiers doivent être adaptés aux entreprises agricoles et à l'agriculture en général, mais les raisons susmentionnées poussent ces institutions à se concentrer sur d'autres secteurs.

Un appui externe qui réduit les risques perçus comme étant associés aux petits exploitants peut encourager les institutions financières à proposer leurs services à ce secteur. L'appui en question peut prendre la forme d'une assistance technique destinée aux microentreprises et petites et moyennes entreprises et aux institutions financières (concernant les paiements in fine et les dons pour faciliter le suivi des clients, par exemple). Les débats ont également mis en lumière la nécessité d'encourager des parties prenantes telles que les banques centrales et les organismes de réglementation à participer davantage à la recherche de solutions pour faciliter l'accès des jeunes ruraux aux services financiers.

Les programmes du FIDA, y compris le Programme ABH, témoignent de l'intérêt des jeunes pour l'entrepreneuriat agricole et des possibilités que ce secteur leur offre. Le recours à des dons de contrepartie pour investir dans le développement des filières, les dons en faveur de l'innovation, les dispositifs de financement mixte et les services numériques proposés par l'intermédiaire des coopératives d'épargne et de crédit dans le cadre des opérations financières rurales sont autant de solutions qui parviennent à combler une lacune sur le marché des services financiers. Le recours à des parcours de progression a également été jugé très efficace pour faciliter l'accès aux services financiers tout en autonomisant les jeunes.

D'autres options envisagées par certains gouvernements sont la conclusion d'accords commerciaux avec les pouvoirs publics pour partager les risques, une ligne de crédit verte et la prise en charge du financement par le secteur privé dans le cadre de contrats avec de petits exploitants du secteur agricole.

Les débats ont mis en lumière les défis à relever d'urgence et les moyens que différents acteurs étudiaient pour remédier aux problèmes d'accès. Il a également été suggéré de continuer d'étudier des solutions fondées sur des données probantes, telles que le développement de compétences (qui comprend la fourniture d'une assistance technique aux jeunes, l'exposition des jeunes aux processus de création d'entreprise et le mentorat) pour réduire les risques associés aux jeunes et augmenter les chances que ces derniers soient soutenus par des institutions financières, tout en continuant à renforcer les marchés et à faciliter le réseautage des jeunes. La multiplication des débouchés qui s'offrent aux jeunes ruraux en dehors du secteur agricole a également été présentée comme un facteur pouvant contribuer à l'emploi des jeunes ruraux.

Inégalités de genre et marginalisation

Défi principal. Les jeunes femmes rurales, les jeunes autochtones et d'autres jeunes marginalisés des zones rurales rencontrent des obstacles supplémentaires lorsqu'il s'agit d'accéder à l'éducation, à la terre et aux ressources financières. Les modèles financiers et les pratiques de prêt contiennent souvent des biais cognitifs qui restreignent l'accès des femmes au capital, tandis que les normes sociales limitent la mobilité et l'accès à la formation. Pour les femmes, l'éducation seule ne s'est pas traduite par un accès égal à la terre, aux ressources financières ou à des fonctions de direction. Ces facteurs contribuent à la marginalisation économique des femmes et à leur manque de possibilités d'autonomisation et d'accès aux fonctions de direction.

Points clés soulevés lors des débats. Les politiques d'emploi des jeunes ne font souvent pas de distinction entre les groupes de jeunes tels que les jeunes femmes, les jeunes ruraux, les jeunes handicapés et d'autres sous-groupes de jeunes qui, faute d'une attention suffisante, seraient exclus des programmes visant à promouvoir l'emploi des jeunes. De plus, les programmes ont tendance à aider des jeunes qui ont déjà de meilleures chances de réussite, ce qui signifie que les jeunes marginalisés restent laissés pour compte. Des résultats rapides sont certes obtenus lorsqu'on cible des groupes qui ont plus de chances de réussir, mais l'inclusivité exige de réfléchir attentivement à qui a besoin de quel type de soutien.

La promotion de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes est une condition sine qua non de l'inclusion. Les interventions qui favorisent l'emploi doivent faire plus que chercher à atteindre de simples cibles concernant l'égalité femmes-hommes. Les participants ont clairement affirmé que les femmes et les jeunes marginalisés rencontraient des obstacles supplémentaires à l'accès à l'emploi et que, pour être efficaces, les stratégies adoptées devaient s'attaquer aux causes profondes des inégalités de genre, faire participer les hommes, faire évoluer les normes sociales et veiller à ce que les femmes jouent un rôle important dans la prise de décisions. Les méthodes appliquées doivent être intersectionnelles et prescrites par la loi si l'on veut qu'elles réussissent.

Le FIDA a fait part de l'expérience qu'il avait acquise s'agissant de piloter un appui aux structures de garde d'enfants dans le cadre d'investissements de développement agricole afin d'aider les femmes à gérer leurs responsabilités reproductives et productives.

Les participants ont souligné que, pour que les initiatives soient véritablement inclusives, les pouvoirs publics devaient faire davantage d'efforts pour bien intégrer les personnes handicapées dans les programmes d'emploi rural. Les incitations à l'intention des employeurs sont considérées comme l'une des principales façons de promouvoir l'emploi des personnes handicapées. Les participants ont indiqué avoir réussi à aider des personnes handicapées à accéder à l'emploi en travaillant avec les organisations faîtières qui représentent ces personnes. De plus, il a été constaté qu'en mettant en avant les histoires de réussite concernant l'emploi des personnes handicapées et en donnant plus de visibilité à ces récits, on augmentait la visibilité de ces personnes et l'ouverture des employeurs à l'égard de leur embauche, et suscitait un intérêt et une demande d'emploi parmi les familles et les personnes handicapées mêmes.

Comme l'a déclaré l'un des représentants des pouvoirs publics présents à la manifestation, la législation seule ne fait pas évoluer les comportements, et ce sont souvent les comportements qui restreignent l'accès. Si l'on veut changer les résultats obtenus, il faut opérer des changements à long terme au niveau des normes sociales, et non se contenter de déclarations de politique générale.

Manque de pouvoir décisionnel

Défi principal. Les jeunes font face à des obstacles qui limitent leur influence à tous les niveaux. Ces obstacles persistants empêchent les jeunes d'influencer les décisions qui façonnent leur vie au sein des foyers et des communautés de leurs parents. Les jeunes sont souvent peu représentés dans les processus d'élaboration des politiques qui ont des incidences sur leur vie. Leurs points de vue et besoins sont souvent négligés, d'où des politiques qui ne permettent pas de relever comme il se doit les défis auxquels ils sont confrontés. La participation des jeunes reste dépendante du financement des projets plutôt que d'être prescrite par la loi, ce qui fait que les points de vue des jeunes sont régulièrement exclus de la conception des politiques et de l'allocation de crédits.

Points clés soulevés lors des débats. La situation vécue par les jeunes est due au manque de capacités, à la peur de l'échec ou de leurs aînés, au manque d'espaces sûrs et à l'accès limité à la technologie et à la conception des programmes. Pour y remédier, il convient de créer des espaces inclusifs à tous les niveaux pour que les jeunes influencent les politiques, programmes et actions qui ont une incidence sur leur vie. Parmi les possibilités évoquées par les participants figuraient la création de conseils de jeunesse ou de parlements de la jeunesse efficaces, la formation aux fonctions de direction à l'intention des jeunes, la promotion d'espaces sûrs et adaptés aux jeunes, y compris des plateformes de collaboration numériques, ainsi que la promotion de l'apprentissage et de l'échange entre jeunes pairs.

Un principe fondamental pour promouvoir une gouvernance inclusive est que les jeunes soient pris en compte dans les politiques d'emploi non pas comme bénéficiaires, mais comme partenaires et moteurs de la transformation rurale. Les programmes doivent donner aux jeunes le rôle de chefs de file, d'innovateurs et de cocréateurs de politiques.

Incidences des changements climatiques et de la fracture numérique

Défi principal. Les changements climatiques et la fracture numérique empêchent de nombreux jeunes de trouver un emploi. De plus, les jeunes ruraux subissent de façon disproportionnée les effets des changements climatiques et sont confrontés à une baisse de la productivité agricole,

à la rareté des ressources et à une plus grande vulnérabilité aux conditions météorologiques extrêmes. L'accès limité aux infrastructures et aux compétences numériques entrave aussi leur capacité de s'adapter, de saisir les occasions et de participer aux économies vertes et numériques émergentes.

Points clés soulevés lors des débats. Les jeunes ruraux sont particulièrement exposés aux risques climatiques et manquent d'accès aux outils numériques nécessaires pour accéder à des emplois verts. Les lacunes concernent l'infrastructure numérique, l'accès économique à Internet et les connaissances nécessaires à l'utilisation des outils disponibles. Un investissement du secteur public est nécessaire pour développer les infrastructures numériques dans les zones rurales. Des dons ou subventions en faveur de la connectivité pourraient grandement améliorer l'accès. Il est tout aussi important de savoir utiliser les outils numériques.

Les participants ont souligné l'importance de mettre en place des cadres réglementaires adéquats pour stimuler l'investissement dans les transitions numériques et vertes et créer des emplois de qualité et durables dans les zones rurales. À cette fin, il sera impératif de pouvoir compter sur la participation effective d'organismes d'enseignement et de formation techniques et professionnels, d'entreprises agricoles, d'instituts de recherche et de réseaux de jeunes. Des investissements dans les infrastructures numériques rurales et les compétences numériques au niveau local sont également essentiels pour favoriser l'inclusion dans l'économie verte et numérique.

Les innovations climato-compatibles et numériques sont prometteuses, mais doivent être mises en œuvre de manière intégrée et ne pas se limiter à des programmes pilotes. Les stratégies connexes doivent être axées sur la communauté et faire participer activement les organisations de jeunes locales. Enfin, la durabilité résulte de l'accessibilité financière, de la maîtrise locale et de structures de soutien à long terme, et non de projets à court terme.

Points à retenir et principaux engagements

La présente section du rapport donne une vue d'ensemble des stratégies mises au point par les participants au Forum dans trois domaines clés: i) agencer le travail décent et encourager la transition numérique verte; ii) accès au financement, aux ressources productives et aux compétences correspondant aux besoins des marchés; iii) genre, équité et gouvernance inclusive.

Agencer le travail décent et encourager la transition numérique verte

Le consensus qui s'est dégagé dans le cadre du laboratoire de politiques publiques a confirmé que, pour remédier au manque d'emplois décents, il fallait prendre trois mesures simultanées qui allaient au-delà de la simple offre de formation:

Formalisation du côté de la demande: Les politiques doivent stimuler activement la demande de main-d'œuvre formelle en aidant les microentreprises et petites et moyennes entreprises à se développer et à gérer leurs ressources humaines de façon professionnelle.

Garanties juridiques: La législation nationale doit établir des garanties fondamentales pour instaurer des salaires équitables, des conditions de travail sûres et une protection sociale afin de protéger les jeunes travailleurs ruraux les plus vulnérables.

Assurer la pérennité des compétences et de l'accès: Les politiques doivent stimuler l'investissement dans les transitions numériques et vertes, créer des emplois de qualité et durables et réduire la fracture numérique dans les zones rurales.

Dans ce contexte, les possibilités ci-après ont été mises au jour en matière d'élaboration de politiques:

Garantie d'un travail décent, formalisation et dialogue social: introduire des lois nationales qui définissent et font respecter des normes minimales applicables au travail décent (y compris

un salaire minimum et des conditions d'embauche minimales) tout en exigeant une collaboration interministérielle aux fins de la cohérence des politiques et de l'action.

Établir des mécanismes de dialogue social (pouvoirs publics, employeurs, syndicats) au niveau local et national afin de garantir une conception participative des politiques, et mettre en place des périodes de grâce fiscale et des incitations à l'enregistrement pour les jeunes entrepreneurs afin d'encourager la formalisation.

Les pouvoirs publics doivent faciliter un accès équitable à une infrastructure numérique solide en encourageant les partenariats public-privé et en subventionnant l'accès à Internet dans les zones rurales.

Compétences vertes et apprentissage tout au long de la vie: promouvoir l'intégration des compétences vertes dans les programmes nationaux et rendre obligatoire la formation technique et professionnelle continue (apprentissage tout au long de la vie) afin que les compétences des jeunes soient régulièrement mises à jour et restent pertinentes. Donner la priorité à l'investissement dans les énergies renouvelables, la gestion durable des terres et les technologies afin d'assurer la pérennité de l'action en faveur de l'emploi rural. À cette fin, les pouvoirs publics devraient faciliter l'investissement du secteur privé dans les infrastructures numériques rurales.

Accès au financement, aux ressources productives et aux compétences correspondant aux besoins des marchés

Il a été déterminé que les solutions ci-après offraient un moyen efficace de réduire les risques associés aux entreprises des jeunes, de fournir des garanties utilisables et de faire correspondre les compétences à la demande des marchés afin de permettre l'accès des jeunes au financement et aux ressources productives:

Stratégie de location foncière en faveur des jeunes: mettre en place une stratégie formelle de location foncière pour les jeunes qui facilite une occupation garantie et à long terme (par exemple un bail de 15 ans, renouvelable jusqu'à 40 ans). Il s'agit là d'un élément primordial, car le contrat peut servir de garantie pour obtenir un financement bancaire, une condition que les jeunes remplissent rarement. Les critères de sélection doivent être inclusifs et ne doivent pas exiger un certain niveau d'éducation.

Diversification et intégration financières: diversifier les instruments financiers (dons, garanties de crédit, modèles de finance mixte, etc.) et établir des mécanismes de partage des risques. Les pouvoirs publics doivent améliorer la coordination avec les institutions financières et les plateformes de finance numérique afin d'intégrer activement des mécanismes de crédit et d'épargne adaptés aux jeunes dans leurs stratégies, outils et instruments d'inclusion financière.

Alignement sur le marché et transposition à plus grande échelle: réformer les programmes de formation nationaux afin de trouver l'équilibre entre les compétences techniques et professionnelles, d'une part, et les compétences entrepreneuriales et les compétences non techniques, d'autre part,

tout en mettant l'accent sur l'éthique de travail. Cette réforme devrait également établir des systèmes d'accélération et de démarrage d'entreprises dans les instituts d'enseignement et de formation techniques et professionnels afin de faciliter la transposition à plus grande échelle. Il est crucial que la mise en œuvre prévoie l'élaboration d'un plan opérationnel qui définit les rôles et responsabilités des parties prenantes (pouvoirs publics, donateurs, secteur privé) et crée des liens avec d'autres programmes de mentorat, de transfert de technologie et de collaboration entre pays et entre régions.

Genre, équité et gouvernance inclusive

Les participants ont déterminé que les solutions ci-après pouvaient être utilisées pour prévoir officiellement et promouvoir l'équité femmes-hommes, l'autonomisation des femmes et l'inclusion sociale dans le contexte de l'entrepreneuriat agricole:

Éliminer le triple fardeau et procéder à une réforme financière: veiller à ce que les politiques et programmes prévoient des fonds consacrés à l'élimination des obstacles persistants auxquels sont confrontés les femmes et les jeunes marginalisés. Les politiques doivent favoriser l'avancement économique des femmes moyennant des parcours de progression (par exemple en aidant les femmes à passer de groupes d'entraide à des coopératives formelles, selon le cas). Dans ce contexte, il faut notamment réformer les modèles de financement pour répondre aux besoins réels des femmes et nouer des partenariats avec des institutions financières et d'autres mécanismes, ainsi que réduire les biais cognitifs qui influencent l'octroi de prêts et le ciblage. Il est tout aussi important que les politiques intègrent des stratégies en faveur de l'égalité des genres et appliquent des méthodes comme faire participer les hommes en tant qu'alliés, informer les femmes de leurs droits et les former aux fonctions de direction, ainsi qu'utiliser des approches participatives comme le Système de formation-action pour l'égalité femmes-hommes pour donner aux hommes et aux femmes les moyens d'améliorer leur vie, tout en repérant les obstacles rencontrés par les femmes qui freinent leurs progrès et doivent être éliminés d'urgence.

Approches intersectionnelles et cibles en matière d'inclusion: adopter une perspective intersectionnelle pour prendre en considération la diversité parmi les femmes et les jeunes (y compris le handicap, l'âge, l'identité autochtone, etc.). Établir des quotas d'inclusion spécifiques et mesurables, tels que 30% de jeunes, 50% de femmes et 5% de personnes handicapées. Les politiques doivent allouer des ressources à des activités de sensibilisation ciblées et à l'adaptation des infrastructures nécessaires pour inclure pleinement les personnes handicapées.

Leadership des jeunes, institutionnalisation de leur participation et évolution des mentalités: établir des cadres juridiques imposant la participation des jeunes par l'intermédiaire de mécanismes tels que des conseils consultatifs de la jeunesse, des comités interministériels de la jeunesse ou des sièges réservés aux jeunes dans les conseils locaux. Pour que les jeunes investissent ces espaces, il est notamment essentiel qu'ils soient associés à la promotion de l'emploi des jeunes (apprentissage entre pairs), s'il y a lieu.

Conclusions et perspectives

Le Forum sur les politiques et les partenariats du Programme ABH a offert au FIDA, aux partenaires du Programme ABH et à d'autres éminents invités une occasion précieuse de promouvoir des systèmes inclusifs et durables d'emploi des jeunes.

Le laboratoire de politiques publiques du Forum a permis de proposer des options claires pour relier le dialogue, la mise en œuvre et le suivi. Les décideurs ont souligné l'importance de la cohérence de la législation, du renforcement des capacités institutionnelles, d'un financement mixte novateur et d'une forte volonté politique pour garantir que ces processus d'élaboration des politiques menés par les jeunes se traduisent par des possibilités d'emploi durables et inclusives.

Les stratégies ci-dessous, mises au point lors du Forum, contribuent directement à concrétiser la vision du FIDA pour l'inclusion des jeunes et un emploi rural décent:

- **Synergie des politiques et des investissements:** L'alignement des investissements du FIDA sur les réformes nationales garantit que l'emploi des jeunes devienne systémique et durable, plutôt qu'il se développe uniquement dans le cadre de projets.
- **Généraliser l'emploi décent:** L'intégration de principes du travail décent et la fourniture d'un appui consacré à l'emploi des jeunes permettent de concrétiser la volonté du FIDA de créer des emplois durables et valorisants.
- **Autonomisation des jeunes ruraux:** Lorsque la contribution des jeunes est institutionnalisée, les jeunes passent de bénéficiaires passifs à des partenaires actifs dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques, ce qui renforce l'appropriation et l'impact.

Sur la base de ces stratégies, le Programme ABH sera élargi en vue d'accélérer l'emploi des jeunes ruraux dans les pays déjà concernés, mais aussi dans de nouveaux pays, de façon à concrétiser la vision que propose le FIDA pour un emploi inclusif et durable des jeunes ruraux.



ANNEXE 1:

Participants au Forum

PAYS	NOMBRE TOTAL DE REPRÉSENTANTS	NOMBRE DE REPRÉSENTANTS PAR TYPE DE PARTIES PRENANTES				
		HÔTES EN PARTENARIAT/ PARTENAIRES D'EXÉCUTION DU PROGRAMME ABH	REPRÉSENTANTS DES POUVOIRS PUBLICS	JEUNES	ONG	AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
Algérie	5	2	2	2		
Cameroun	7	3	2	2		
Côte d'Ivoire	5	2	1	2		
Ghana	2				2	
Kenya	30	3	4	3	15	5
Madagascar	5	1	2	2		
Malawi	4	1	2	1		
Mozambique	6	2	2	2		
Nigéria	6	3		2	1	
Rwanda	4	2		2		
Somalie			4			
Sri Lanka			2			
Zambie	1		1			
Personnel et consultants du FIDA	22					

ANNEXE 2:

Programme du Forum



15-16 OCT. 2025
NAIVASHA, KENYA



Programme

JOUR 1

MERCREDI 15 OCTOBRE 2025

8 heures – 9 heures	INSCRIPTION
9 heures – 9 h 10	Réunion d'information sur la sécurité
9 h 10 – 9 h 45	ALLOCUTIONS DE BIENVENUE • M. Juan Carlos Mendoza Casadiegos, Directeur de la Division environnement, climat, genre et inclusion sociale (ECG), FIDA
	DISCOURS PRINCIPAL • M. Salim Mvurya, Secrétaire du Cabinet de l'économie créative et des sports, Kenya
9 h 45 – 11 heures	PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE PÔLES D'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE: VUE D'ENSEMBLE, RÉSULTATS CLÉS ET CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION DES RÉALISATIONS • M. Brian Chipili, spécialiste technique (jeunesse), FIDA
11 heures – 11 h 30	Pause café
11 heures – 13 heures	Table ronde des donateurs

11 h 30 – 13 heures

ÉTUDE DE MODÈLES DE FINANCEMENT INNOVANTS POUR LA JEUNESSE

Intervenants:

- **M. Francis Gwer**, spécialiste des politiques du secteur financier, FSD Kenya
- **M. Tchuigoua Hubert Stephy**, bénéficiaire, Family Green Corporation
- **M. Geoffrey Nyamao**, responsable de pays, Aceli Africa
- **M. Patrick Nekesa**, spécialiste de la finance rurale, Mécanisme en faveur de l'inclusion financière dans les zones rurales du Kenya (RK-FINFA)
- **M^{me} Arbia Labidi**, spécialiste de l'investissement agricole responsable, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
- **M^{me} Edith Kirumba**, directrice de pays pour la Zambie, FIDA

13 heures – 14 heures **Pause-déjeuner**

14 heures – 14 h 15 **Exercice visant à rompre la glace**

14 h 15 – 15 h 30

CRÉATION DE POSSIBILITÉS: SOLUTIONS STRATÉGIQUES ET INSTITUTIONNELLES EN FAVEUR DES JEUNES RURAUX DANS LE SECTEUR DE L'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE (PARTIE I)

Thème 1: Voies vers l'emploi salarié rural

Intervenants:

- **M. Esdras Nshimyumuremyi**, Directeur adjoint, Rwanda Polytechnic
- **M. Olawale Rotimi Opeyemi**, fondateur et Directeur général, JR Farms Limited
- **M. Hamid Ould Youcef**, Sous-Directeur, Ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, Algérie
- **M. Eric Bosire**, chef des programmes, Ustadi

Thème 2: Des emplois productifs et décents

Intervenants:

- **M^{me} Leila Belahcene**, jeune entrepreneuse, activité verte
- **M^{me} Sandra Alfeu Guilaze Menete**, Directrice nationale de l'Institut pour l'emploi, Ministère de la jeunesse, Mozambique
- **M. Jonas Bausch**, spécialiste de l'emploi des jeunes, Organisation internationale du Travail (OIT)
- **M. Kennedy Mayende**, coordonnateur de projets, Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)

Thème 3: Entrepreneuriat et accès au financement et aux marchés

Intervenants:

- **M. Adesanya Omotomiwa**, coordonnateur de projet, Institut international d'agriculture tropicale (IITA)
- **M. Morgan Mwamuye**, directeur des opérations chez Coco Vita Limited, Kenya
- **M^{me} Mariatu Kamara**, directrice de pays pour le Kenya, FIDA
- **M. Mulele M. Mulele**, Secrétaire permanent, Ministère des finances et de la planification nationale, Zambie
- **M. Nawa Lubasi**, Equity Bank

15 h 30 – 16 heures

Pause café

16 heures – 17 h 15

CRÉATION DE POSSIBILITÉS: SOLUTIONS STRATÉGIQUES ET INSTITUTIONNELLES EN FAVEUR DES JEUNES RURAUX DANS LE SECTEUR DE L'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE (PARTIE II)

Thème 4: Inclusivité du développement des jeunes ruraux

- **M^{me} Victoria Oluwabusayo Robinson**, ressources humaines/administration, jeune bénéficiaire
- **M^{me} Dzeuala Pelagho Michèle Rossi**, responsable de l'unité Projets et programmes, Ministère de l'agriculture et du développement rural, Cameroun
- **M. Andrew Gashayija**, chef d'équipe de pays, Kilimo Trust
- **M. Juan Carlos Mendoza Casadiegos**, Directeur d'ECG, FIDA

Thème 5: Action climatique et innovation numérique

Intervenants:

- **M. Ariel Halpern**, Vice-Président, Société de formation régionale au développement rural (PROCASUR)
- **M^{me} Chifundo Lodzeni**, Directrice adjointe du Département de l'éducation technique, Ministère du travail, Malawi
- **M. Emerson Zhou**, Directeur exécutif, Beira Agricultural Growth Corridor (BAGC)
- **M^{me} Espérance Guson**, fondatrice de FANASAGRI

Thème 6: Participation des jeunes à la concertation sur les politiques

Intervenants:

- **M^{me} Margaret Wangechi**, cheffe de projet, Lish AI Labs
- **M^{me} Lathisha Liyanag**, Secrétaire adjointe, Ministère de l'agriculture, de l'élevage, des terres et de l'irrigation, Sri Lanka
- **M^{me} Edith Kirumba**, directrice de pays pour le Botswana, le Lesotho et la Zambie, FIDA
- **M. Felix Munyora**, Comité du budget du comté de Vihiga, Kenya

18 h 30

Cocktail d'înatoire

JOUR 2

JEUDI 16 OCTOBRE 2025

8 heures – 9 heures

INSCRIPTION

9 heures – 10 h 15

LE SECTEUR PRIVÉ, MOTEUR DE L'EMPLOI DES JEUNES

Intervenants:

- **M. Olawale Rotimi Opeyemi**, fondateur et Directeur général, JR Farms Limited (grande entreprise)
- **M^{me} Clara Kamlomo**, fondatrice d'Amazing B Projects (entreprise dirigée par des jeunes)
- **M. Wycliffe Munyolo**, spécialiste principal des investissements, Banque de développement de l'Afrique de l'Est
- **M. Moses Wanzetse**, Shamberere National Polytechnic, Kenya
- **M. Scander Soufi**, coordonnateur national de projet, OIT
- **M^{me} Georges Harivelo Sylvia**, cheffe de service de la promotion des petits métiers urbains, Ministère du travail, de l'emploi et de la fonction publique, Madagascar
- **M^{me} Melaine Zakade Gondolou**, jeune bénéficiaire

10 h 15 – 11 h 15

DES DONNÉES À L'ACTION: LES SOLUTIONS EFFICACES POUR FAVORISER L'EMPLOI DES JEUNES

Intervenants:

- **M. Jonas Bausch**, spécialiste de l'emploi des jeunes, OIT
- **M. Athur Mabiso**, économiste régional, Division Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA), FIDA
- **M^{me} Arbia Labidi**, spécialiste de l'investissement agricole responsable, FAO
- **M. Monty Ranatunga**, Sri Lanka

11 h 15 – 11 h 45

Pause café

11 h 45 – 13 heures

LABORATOIRE DE POLITIQUES PUBLIQUES: ÉLABORATION DE SOLUTIONS

Groupe 1: Manque de perspectives économiques

Dirigé par **M^{me} Sylviane Vololoniaina**, coordonnatrice nationale de projet, OIT

Groupe 2: Accès aux ressources et aux compétences correspondant aux besoins des marchés

Dirigé par **M^{me} Ayurzana Puntsagdavaa**, spécialiste technique régionale principale, FIDA

Groupe 3: Inégalités de genre et marginalisation

Dirigé par **M^{me} Kim Voogt**, conseillère de projet spécialisée dans les moyens d'existence, la jeunesse et les entreprises, Netherlands Development Organization (SNV)

Groupe 4: Participation limitée à la prise de décisions

Dirigé par **M^{me} Seraphine Hawa**, coordonnatrice de projet pour JOY au Cameroun

Groupe 5: Incidences des changements climatiques et de la fracture numérique

Dirigé par **M. Isaac Muema**, responsable de projet, OIT

13 heures – 14 heures **Pause-déjeuner**

14 heures – 14 h 15 **Exercice visant à rompre la glace**

14 h 15 – 15 h 45 **CONCERTATION SUR LES POLITIQUES ET SYNTHÈSE**

Il s'agit d'une concertation qui synthétise les résultats obtenus dans le cadre du laboratoire de politiques publiques, l'objectif étant de définir cinq stratégies globales en matière de politiques et de législation afin d'autonomiser les jeunes ruraux dans le secteur de l'entrepreneuriat agricole. Les participants seront invités à partager leurs réflexions après les présentations de groupe sur les solutions proposées.

- **M^{me} Kamara Massita épouse Sahiri**, cheffe de service production végétale, Ministère de l'agriculture, Côte d'Ivoire
- **M. Viriato Emmanuel Viriato Uetela**, délégué provincial, Instituto Nacional de Empleo (INEP)
- **M^{me} Hoby Rakotoarison**, formatrice des formateurs agricoles et ruraux, Ministère de l'agriculture et de l'élevage, Madagascar
- **M^{me} Ancy Banda**, Ministère de l'agriculture et des ressources naturelles, Malawi
- **M. Athur Mabiso**, économiste régional, WCA, FIDA

15 h 45 – 16 h 15 **OBSERVATIONS FINALES ET PROCHAINES ÉTAPES**

- **M. Brian Chipili**, spécialiste technique (jeunesse), FIDA
- **M^{me} Mariatu Kamara**, directrice de pays pour le Kenya, FIDA

16 h 15 – 17 heures **Dernier café**



Investir dans les populations rurales

Fonds international de développement agricole

Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie

Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463

Courriel: ifad@ifad.org

www.ifad.org

 facebook.com/ifad

 instagram.com/ifad_org

 linkedin.com/company/ifad

 x.com/ifad

 youtube.com/user/ifadTV